L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 30 JUIN 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., [illegible]

Rue de Chartres No. 89, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 30 JUIN.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros, [illegible] présente tous les [illegible] aux des personnes qui [illegible] pour un mois ou deux, mais [illegible] leur courant au compte particulier pour une aussi courte période sans [illegible] sans profit la [illegible], nous avons [illegible] de tout concert en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LA POLICE.

Nous voyons avec plaisir que notre nouveau maire a complètement réorganisé la police de la Nlle-Orléans. M. Waterman ne s'est pas contenté de désigner les agens, il s'est constitué leur chef et surveille personnellement à ce qu'ils remplissent tous leurs devoirs. Il exerce une rigoureuse surveillance et parcourt la ville à différentes heures de la nuit, afin de s'assurer que la police y est bien faite. Il a en outre établi une excellente discipline dans le corps des watchmen et il frappe impitoyablement de destitution tous ceux qui la violent.

C'est le premier maire énergique que la Nlle-Orléans ait possédé depuis bien longtemps. M. Waterman ne croit pas avoir fait tout ce qu'il doit en donnant à ses subalternes les ordres nécessaires au maintien de la tranquillité et à la protection des citoyens; il en surveille lui-même l'exécution et active le zèle de ses agens. Ceux-ci, sachant que les yeux du maire sont constamment sur eux, ont dû renoncer aux petites libertés qu'ils prenaient autrefois. On ne les voit plus dans les cafés, on ne les voit plus causant avec des amis au coin des rues au lieu de faire leur ronde habituelle. Ces dérogations à la discipline leur attirent d'abord un avertissement suivi, pour un second délit, de la destitution.

M. Waterman a poussé plus loin la sollicitude. Il annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il se trouvera tous les jours, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, dans les bureaux de la mairie, où un livre sera tenu où seront enregistrées les plaintes des citoyens qui auront à signaler des abus. Il invite toutes les personnes qui voudront faire parvenir à sa connaissance des faits concernant l'administration municipale, l'exécution des ordonnances, etc., de recourir au moyen qu'il leur indique. Il [illegible] être éclairé et il est déterminé à exercer dans toute son étendue le pouvoir que lui confère la charte pour rétablir enfin l'ordre et la sécurité à la Nouvelle-Orléans.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS

Le chancelier du consulat de France nous transmet la note suivante:

Les inondations du Rhône, de la Saône et de la Loire ont réduit des milliers de Français, vieillards, femmes et enfans à la plus complète misère. La situation de ces malheureuses victimes d'un fléau que la prudence humaine ne pouvait pas conjurer, est bien faite pour exciter la compassion des âmes généreuses. C'est donc avec confiance que nous faisons appel à la libéralité de nos compatriotes et des habitans de la Nouvelle-Orléans, toujours disposés à secourir toutes les infortunes. Nous espérons qu'ils éprouveront pour les populations inondées de France les sympathies qu'ils manifestèrent en 1843 pour les victimes du tremblement de terre de la Pointe à Pitre.

Des listes de souscription sont ouvertes au consulat de France, aux bureaux de l'Abeille, du Courrier et de l'Orléanais, chez MM. Eugène Rochereau & Cie, et chez M. A. D. M. Reine.

Nous espérons que les citoyens de la Nlle Orléans et que les habitans des paroisses rurales de la Louisiane répondront à l'appel du consul de France. L'affreux malheur qui a fait tant de victimes dans ce dernier pays a douloureusement ému tous les cœurs de ce côté de l'Atlantique, et nous voyons que des souscriptions s'organisent déjà dans les grandes villes de l'Union.

La Nouvelle-Orléans doit se distinguer entre toutes par sa généreuse largesse; non seulement elle renferme une population française considérable, mais le plus grand nombre de ses habitans parlent le français et sont d'origine française. Entre la France et nous il existe ce lien sympathique qui résulte de la communauté de langage et conséquemment d'idées. L'ancienne population de la Louisiane a toujours été habituée à s'enorgueillir de la grandeur du pays de ses pères et à s'affliger de ses revers. Elle ne restera pas indifférente en présence du fléau qui vient d'amonceler tant de ruines sur les rives du Rhône, de la Saône et de la Loire. Une liste de souscription a été déposée dans nos bureaux; nous publierons tous les jours un compte-rendu des sommes qui y seront inscrites.

Nous applaudissons à l'initiative prise par le consul de France, mais nous croyons que la mesure qu'il propose est insuffisante. Il ne faut pas attendre que les citoyens viennent souscrire, il faut solliciter les souscriptions. Il serait donc urgent de convoquer un meeting général de tous les habitans de la Nouvelle-Orléans et d'y proposer les mesures propres à activer la perception des offrandes particulières. Des comités seraient chargés de solliciter des dons au profit des inondés, et ils recueilleraient en quelques jours, nous en sommes sûrs, des sommes considérables.

Le désastre qui a atteint une partie de la France est si grand que nous serions heureux de voir le Congrès tendre aux victimes une main secourable. Il y a quelques années, alors que l'Irlande était en proie à la famine, un de nos hommes d'Etat les plus éminens proposa à la législature fédérale de transmettre des secours aux malheureux qui, de l'autre côté de l'Océan, succombaient à la faim. On se rappelle qu'un navire de guerre fut désarmé qu'il fut envoyé en Irlande chargé de farines achetées avec le produit des souscriptions particulières.

La France a plus de droits que l'Irlande à nos sympathies; elle a été notre première alliée et a concouru à fonder l'indépendance de notre pays. La république américaine est en partie son œuvre. Le congrès pourrait aisément lui donner une preuve de la reconnaissance nationale en votant un demi million pour venir en aide aux inondés. Un des sénateurs ou des représentans de la Louisiane ne pourrait-il pas prendre l'initiative de la proposition?

OFFRANDE.—M. AMAND BERTHELON nous prie d'annoncer qu'il fera au comité chargé de recueillir des souscriptions en faveur des inondés, remise de cent exemplaires de l'ouvrage qu'il doit publier incessamment sous ce titre: *Amour, Gloire et Patrie.* Le produit de la vente de ces cent exemplaires sera affecté aux victimes de l'inondation.

ANGLETERRE ET ETATS-UNIS.

Au départ de l'*Atlantic*, le gouvernement anglais ne savait encore rien d'officiel au sujet du renvoi de son ambassadeur aux Etats-Unis. Lord Palmerston ne semblait pas cependant douter du fait. Quant à l'effet de cette mesure, on peut conclure du langage des journaux ministériels que le gouvernement temporisera dans tous les [illegible] jusqu'à l'élection présidentielle. Le 6 juin, Sir E. Bulwer-Lytton ayant de nouveau soulevé la question à la chambre des communes, lord Palmerston a répondu:

"Je ne puis faire une réponse péremptoire à la question particulière par laquelle le très honorable baronnet a terminé ses observations en demandant ce qui a été fait depuis trois semaines pour obtenir une réponse du gouvernement américain, au sujet de l'offre d'arbitrage pour régler la question de l'Amérique Centrale. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement américain est bien et dûment informé de cette offre, et que c'est à lui de décider s'il veut ou non l'accepter.

"En ce qui touche les observations générales du très honorable baronnet, je ne dois pas hésiter à déclarer que l'intérêt de l'Angleterre, et la chance de maintenir des relations permanentes et amicales entre l'Angleterre et l'Amérique, gagneront à la continuation de cette longue amitié judicieuse dont la chambre a fait preuve jusqu'ici à l'égard des discussions sur cette question, [illegible] de questions de majeure importance [illegible] dire le début de la dernière guerre et les négociations pour la paix.

"La chambre a agi d'une manière honorable pour elle, et elle a montré une grande indulgence vis-à-vis du gouvernement, en s'abstenant de armer des difficultés sous les pas du ministre dans la discussion de ces négociations.

"Les négociations entamées actuellement sont d'une très grave nature; mais j'espère, et non sans raison, qu'elles pourront être terminées sans l'interruption des relations pacifiques existant actuellement entre les deux pays.

"Ici, un gouvernement n'a aucune cause réelle de collision avec l'autre gouvernement, et il faut espérer que le bon sens des gouvernemens des deux parts prévaudra et préviendra une collision fatale.

"Une discussion dans cette chambre produirait actuellement des résultats les plus fâcheux, et il est de l'intérêt du pays qu'elle n'ait pas lieu.

"Hier, cependant, à la question de savoir si M. Crampton avait quitté Washington, j'ai dit que le gouvernement avait reçu la nouvelle indirecte qu'il avait quitté cette ville. Lord Clarendon m'apprend que ce nouvelle [illegible] par un paquebot de Canada, parti de Halifax le 22 du mois dernier.

"Hier au soir, un nouveau paquebot des Etats-Unis est arrivé. Il a quitté New-York le 24 mai, et il n'a apporté aucun renseignement officiel à ce sujet."

Le gouvernement anglais, dit un journal belge, ne perd pas de vue qu'il peut surgir des complications graves entre lui et les Etats-Unis. Une dépêche télégraphique, reçue par le Times, une de Portsmouth, publiée par le Morning-Post, en fournit la preuve: [illegible]

Des ordres sont arrivés, dit la première, à Sheerness, par le télégraphe, pour tenir prêt, avec la plus grande diligence possible, le Cressy de la marine, deux vaisseaux de guerre à vapeur et à hélice, pour service à l'étranger. Ces canons qui sont fournis par l'arsenal du dock, [illegible] complété en munitions de toutes sortes, boulets, bombes, fusées, etc., [illegible] y a une quantité considérable de [illegible] articles. Le navire quittera le dock le 23 courant juin, et les efforts les plus [illegible] sont faits pour qu'il puisse partir immédiatement de Sheerness, avec des ordres scellés et cachetés. — Le *Birnheim*, de 60 canons, dit la seconde dépêche, a reçu l'ordre de mettre à la voile sous les ordres du capitaine Pelham.

Bulletin européen

Nos journaux Européens apportés par l'*Atlantic* nous sont parvenus hier; ils vont jusqu'au 11 pour l'Angleterre et jusqu'au 9 pour le continent.

Les inondations qui ont [illegible] plusieurs départemens de la France [illegible] une sensation douloureuse dans toute l'Europe et il s'organise de toutes parts des secours pour soulager la misère des malheureuses victimes du sinistre. Louis-Napoléon se multiplie; il a visité en personne toutes les localités que l'inondation a atteintes, distribuant des secours, aumônes, promettant du travail aux autres, apportant à tous des paroles de consolation. Après avoir visité les inondés du Rhône, il a parcouru les contrées ravagées par la Loire et il a pu constater que les désastres causés par le débordement de ce fleuve et de ses affluents étaient plus affreux encore que ceux occasionnés par le Rhône. Les dernières nouvelles annonçaient enfin la retraite assez rapide des eaux sur le parcours du fleuve méditerranéen; mais l'inondation était plus persistante sur le parcours de la Loire. Néanmoins la baisse était signalée de ce côté aussi, bien qu'elle s'opérât lentement.

Un incident regrettable est venu augmenter la douleur publique. Un prélat éminent de France, le cardinal-archevêque de Lyon, dans un mandement qu'il a publié après la catastrophe, a eu l'inconcevable pensée d'attribuer la cause des inondations à la violation de la loi de l'Eglise qui ordonne l'observance du dimanche!

Le cardinal Patrizi, qui doit représenter le pape pour le baptême du prince impérial, est arrivé à Marseille le 6 juin.

La reine douairière du Danemark est arrivée à Paris.

Tous les renseignemens qui nous parviennent sont unanimes à présenter comme ayant un caractère des plus modérés les réformes réclamées des divers gouvernemens italiens de commun accord par la France et l'Autriche. C'était, au reste, une condition absolue pour que cette dernière puissance s'associât aux demandes du cabinet de Paris. Le fait le plus saillant qu'on signale comme devant s'accomplir, c'est l'évacuation du territoire des Etats-Romains par les troupes françaises et autrichiennes, évacuation qui devrait déjà être effectuée en partie le 1er octobre prochain.

L'évacuation continue sur une très-grande échelle en Crimée. Les Piémontais sont tous embarqués, sauf quelques régimens. Les Russes ont de nouveau hissé leur pavillon à Eupatoria. Le maréchal Pélissier devait, dit-on, quitter la Crimée le 15 juin, laissant le commandement au général MacMahon.

Le parlement anglais continue à s'occuper des affaires américaines. Lord Palmerston a recommandé à la Chambre des Communes la plus grande circonspection, et il a exprimé une fois de plus sa confiance dans le dénoûment pacifique des difficultés pendantes, quelle que soit leur gravité.

Le *Morning-Star* et le *Morning-Advertiser* de Londres déclarent très formellement que M. Crampton a violé les lois des Etats-Unis et qu'il les a violées sciemment. Les excuses du gouvernement anglais sur l'intention sont de nature à être acceptées, mais on doit à tout prix écarter l'agent trop zélé qui a compromis son caractère.

Voilà la thèse plaidée. La conséquence qu'il faut en tirer, c'est qu'il est inutile de répondre au renvoi de M. Crampton par celui de M. Dallas. Le *Daily-News*, le premier, a exprimé cette idée, et le *Morning-Post* abonde aujourd'hui dans le même sens.

Le gouvernement anglais prend néanmoins ses précautions. Un certain nombre de navires de guerre ont appareillé pour aller renforcer l'escadre de l'Amérique aux îles Bermudes. Si un conflit éclate, quelques organes de la presse anglaise semblent compter sur un concours armé de la France. C'est de ce motif ce qui résulte d'une [illegible] [illegible] Paris au *Morning-Post*, [illegible] cet appui est formellement annoncé. Nous croyons qu'il y a dans ces espérances et dans ces affirmations plus que de l'exagération.

Les renseignemens des journaux les mieux informés du continent, disent que si une rupture complète venait à se produire entre l'Angleterre et les Etats-Unis, la France ne prendrait nullement le rôle actif qu'on lui assigne. Elle continuerait sa médiation; elle adresserait peut-être même au gouvernement de Washington des observations blâmant la reconnaissance de Walker et la sanction donnée à son entreprise dans le Nicaragua, mais elle n'irait pas courir les chances d'une guerre lointaine au profit de l'Angleterre, sauf bien entendu les éventualités qui pourraient intéresser son propre honneur.

Les bruits les plus inquiétants, les plus perfides et les plus faussement exagérés ont encore une fois eu cours à Madrid. Le but de ces manœuvres est toujours de provoquer la dissidence entre les deux chefs du ministère, dont l'union tient bon jusqu'à présent, malgré tant de calomnies et d'intrigues de tout genre.

Exaspérés par le brillant succès de la dernière adjudication, réduits à l'impuissance après cent vingt-sept émeutes provoquées par leurs soins dans différentes localités de l'Espagne et d'où ils sont toujours sortis vaincus, les ennemis du ministère avaient admirablement préparé le terrain pour lui porter de nouveaux coups et parvenir à l'abattre.

Les bruits les plus alarmans avaient été répandus. Tantôt l'autorité avait découvert un club clandestin où tous les généraux de Vicalvaro se réunissaient pour conspirer contre Espartero; des papiers compromettants avaient été saisis;—tantôt le duc de la Victoire avait eu avec le maréchal O'Donnell une discussion des plus violentes et réclamé de son collègue la destitution du plus coupable, le général Ros de Olano, de ses fonctions de directeur général de l'infanterie,—tantôt encore un attentat devait être commis sur la Reine;—enfin une rupture violente allait éclater devant les Cortès entre O'Donnell et les amis d'Espartero, décidés à faire voter la proposition des démocrates relative à la réduction d'une année de service en faveur de l'armée.

Comme il n'y a pas de fumée sans feu, il y avait sous toutes ces rumeurs un fond de vérité, que les imaginations méridionales, enfiévrées peut-être par les chaleurs de l'été et surtout par les passions politiques, avaient porté aux dernières limites de l'exagération. Un acte d'imprudence de deux miliciens, parcourant en curieux les terrasses du palais royal et paraissant inopinément devant la Reine dans son cabinet de toilette; des propos tenus par un ancien agent secret du ministre Sartorius avaient servi de base au bruit d'un attentat sur la personne de Sa Majesté.

Quant à la question Ros de Olano, dégagée de toutes ses fables, elle se borne à de violentes attaques dirigées contre cet officier général à la fois par les feuilles modérées et les journaux démocratiques. Ces attaques habilement exploitées, paraissent avoir exercé une certaine impression sur l'esprit d'Espartero, qui a demandé au conseil des ministres l'envoi de M. Ros de Olano aux Philippines, avec le titre de capitaine général, et son remplacement à la direction de l'infanterie par le général Hoyos.

Le ministre de la guerre a pris la défense de son ami, auteur comme lui du pronunciamiento de 1854, et déclaré qu'il ne consentirait à une transaction que dans le cas où le général, dont on suspecte la conduite, donnerait volontairement sa démission. A la date des dernières nouvelles (7 juin), le différend n'était pas encore vidé; mais on espérait qu'une question de personnes ne parviendrait pas à rompre l'union si nécessaire des deux maréchaux placés à la tête des affaires.

GRAND INCENDIE A BORDEAUX—Nous lisons dans l'*Union de Lisieux*: [illegible]

Samedi dernier, vers [illegible] heures du soir, le feu éclata subitement et [illegible] instantanément, à Thibodeaux, au centre des [illegible] attenantes de MM. Joseph Taillour, [illegible] [illegible] le docteur Duras, et se propagea rapidement, et violemment, [illegible] tout, en quelques heures [illegible] complètement quatorze maisons, [illegible] les cuisines et autres usines. Deux [illegible] entiers, jadis couverts de bâtisses, sont été totalement détruits, et n'offrent plus à l'œil attristé que le morne spectacle d'un vaste monceau de débris et de décombres encore fumants.

La perte pécuniaire est évaluée à une cinquantaine de mille piastres et s'appesantit sur des malheureux incendiés, presque tous non assurés.

Les principales victimes de cet affreux sinistre sont MM. Joseph Taillour, Théophile Dinais, Elie Bonne, V. Richard, Dr Duras et M. Norton propriétaires, ainsi que MM. Gaudin, Angier, Aléin, et autres locataires.

L'*Union* invoque la générosité publique en faveur des victimes du sinistre. Nous espérons que cet appel sera entendu de tous les citoyens de l'Etat.

[illegible]—Charles Dumais, [illegible] dans la paroisse [illegible], s'est noyé dans [illegible] le bayou Lafourche, son corps a été retrouvé.

CHRONIQUE LOCALE.

1re Cour de District.—Le juge Robertson a prononcé, samedi, les sentences suivantes:

Henry [illegible], déclaré coupable de vol de fait, a été condamné à quinze jours de prison.

Owen Carrigan, voies de fait—quinze jours de prison.

Daniel Gill, voies de fait—trois mois de prison.

Charles Fay, voies de fait—un mois de prison.

Charles Fay, port d'armes—un mois de prison.

M. W. Riordon, port d'armes—un mois de prison.

George Hamil, port d'armes—un mois de prison.

George Kirkham, port d'armes—un mois de prison.

W. Livingston, port d'armes—un mois de prison.

John Adams, port d'armes—un mois de prison.

Charles B. Corkery, vol—un an de travaux forcés.

John Healy, vol—un an de travaux forcés.

Le jury a prononcé les verdicts suivants:

[illegible], accusée de vol—acquittée.

Henry Porter, assaut à main armée—coupable de voies de fait.

L'avocat de District a demandé et obtenu la mise [illegible] des personnes suivantes:

[illegible] Mackey, accusé de vol.

J. K. Holt, accusé d'avoir blessé une personne.

Michael Little, accusé de vol.

Officiers de police.—Le maire a assermenté, samedi, les officiers dont les noms suivent:

2e District—Officier de nuit: J Omedas.—Surnuméraires: A. L. Reynolds, Philip Hary, Samuel Sullivan.

4me District—Officiers de jour: Samuel J. Bennett, A Delaine, George Wooley, F L Newland.—Officiers de nuit: John K Allison, T Bourque, W Bloomfield, James Frith, B E Hyatt, John Leslie, G C Lawrence, S J Newton, Robert Wilson, S S Rebarde, George C Russell.—Surnuméraires: George Deburet, Ezekiel Madden, [illegible] C. Phillips, Thomas Willis, William Wilson.

Enregistrement.—Le nombre des électeurs enregistrés s'élevait, à la fin de la semaine dernière, à 2191, environ un cinquième du vote de la ville.

Enquête.—Le coroner a pratiqué, au No 17 rue North Market, la levée du corps de Margaret McDermott, irlandaise. Verdict: apoplexie causée par l'abus des liqueurs alcooliques. Margaret avait 40 ans.

Tentative de meurtre.—Archy Murphy, de la rue Gallatin, a été arrêté vendredi soir par le lieutenant Frémeaux, pour avoir poignardé un individu. Murphy était bien armé et se disposait à prendre la fuite lorsque l'officier l'arrêta.

Arrestations.—Eugène Payssant a été arrêté, samedi à minuit, par M. Moynan, chef de la police, pour avoir assailli un citoyen et s'être emparé de sa charrette à pain, à l'encoignure Royale et Douane.

—Thomas Twill, conducteur de cab, est en prison pour avoir exigé d'un citoyen dix piastres pour l'avoir transporté du débarcadère des bateaux à vapeur au dépôt du chemin de fer, Troisième District. Le taux fixé par l'ordonnance n'est que de cinquante cents. C'est l'officier Charles Morel qui a arrêté Thomas.

—Daniel Nead et James O'Connor qu'on a trouvés jouant un jeu défendu, dans une maison de la rue Dorsière, ont été arrêtés.

Noyé.—L'officier Bennett, du Quatrième District, annonce que Charles Fisher, enfant de sept ans, s'est noyé dans le fleuve samedi après-midi, au pied de la rue Jackson. Au moment où il se disposait à monter sur le wharf, les vagues que faisait le bateau à vapeur *Fanny Bullit* enlevèrent le frêle esquif dans lequel il se trouvait; il tombe à l'eau et se noya.

Incendie.—Le feu s'est déclaré samedi soir, dans le magasin de comestibles de M. Cavery, au coin des rues Bienville et Lafayette. Le stock et la maison ont été détruits. La maison valait environ $600 et n'était pas assurée. Il y a eu fausse alarme hier après-midi.

TAXES DE VILLE.—Le trésorier annonce dans une autre partie de nos colonnes que les délais pour le paiement des taxes de ville expireront positivement le 7 juillet et que les reçus des contribuables qui ne se seront pas acquittés d'ici là seront remis aux mains de l'avocat de la ville. Les personnes exerçant une profession, ou ayant des voitures de louage pour lesquelles la licence n'a pas été payée, seront également poursuivies si elles ne réclament pas les papiers nécessaires.

Inondations.

On lit dans le *Courrier de Lyon*:

"L'eau se retire rapidement des quartiers inondés, et on facilite l'écoulement en pratiquant des tranchées sur différents points. La foule circule aux abords des lieux qui ont été le théâtre de cette affreuse inondation, dont la charité publique s'occupe à cicatriser les plaies.

"L'aspect des Charpennes est horrible; ce n'est qu'un amas de matériaux amoncelés, de meubles brisés; un tiers à peine de ce gai faubourg que la population lyonnaise aimait à visiter le dimanche, existe maintenant, et sous ses ruines, que de victimes encore inconnues! que de cadavres! Autour des décombres circulent des malheureux cherchant à découvrir, parmi les hardes tachées de boue, dans ces ustensiles rompus, quelques débris leur appartenant.

"On bivouaque sur la voie publique, les pauvres gens ne peuvent se décider à quitter les lieux qu'ils ont habités, dans la vague espérance, sans doute, de retrouver quelques parcelles de leur mobilier. Des lits sont dressés, des tables, autour desquelles se réunit la famille, sont établies sur le chemin.

"Le plus grand ordre, si l'on peut s'exprimer ainsi, règne dans ce désordre; les déménagements de quelques hardes sauvées s'opèrent sans cris, sans dispute, sans querelle, sous la surveillance des soldats de service. Les maisons démolies ont une physionomie étrange: il semble qu'elles ont été tordues; c'est un amas de planches qu'il est dangereux de toucher sans provoquer des éboulements; des toits entiers, appuyés sur un mur resté debout, se soutiennent par un équilibre [illegible] prêt à [illegible].

"Au milieu de cette désolation, on est étonné du calme et de la résignation des victimes. Vous voyez de pauvres femmes accroupies avec leurs enfans, mais vous n'entendez pas une larme, pas un sanglot, et pas une main tendue vers vous pour demander l'aumône.

"A mesure que les eaux se retirent, on découvre çà et là sous les ruines, au fond des bourbiers, les malheureuses victimes de ce désastre.

A Valence aussi, le Rhône est rentré dans son lit. Il était temps, dit le *Courrier de la Drôme*, car les eaux avaient commencé sur plusieurs points à attaquer nos quais et à fouiller autour des piles du pont.

A Avignon, l'inondation a renversé une partie des remparts de la ville. Les pertes sont grandes, tant à l'intérieur, dans les magasins et boutiques, qu'à l'extérieur dans les récoltes.

La Garonne et ses affluens, le Lot, le Tarn, le Gers, ont également exercé des ravages; la route de Montauban à Bordeaux a été inondée. A Agen, le débordement de la Garonne a atteint des proportions désastreuses. Dans toute la plaine basse, les céréales, qui avaient résisté à trois débordemens depuis un mois et demi, semblent aujourd'hui complètement perdues. La première récolte des foins est aussi sacrifiée sur toutes les rives de la Garonne.

A Bordeaux, à la marée du 2 juin, une partie du quai vertical a été submergé, et l'eau a pénétré dans quelques rues.

Dans l'Est, les départements de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône et du Jura, pour avoir été moins cruellement frappé que le Sud-Est, n'en ont pas moins considérablement souffert. Nous lisons dans le *Journal de Saône-et-Loire*:

"Le peu d'espoir qu'on avait pu conserver pour la récolte des terres voisines des cours d'eau est anéanti sans retour. Les routes et les chemins sont coupés en de nombreuses places; beaucoup sont profondément dégradés, et les communications sont devenues d'une difficulté extrême. Le fourrage devient fort rare; dans certaines localités il est à la veille de manquer.

—On lit dans le *Salut public*:

"On ne peut encore estimer d'une manière exacte ni les pertes matérielles ni le chiffre des victimes qui ont perdu la vie dans l'inondation. Les premières sont immenses, et le nombre des morts sera, hélas! beaucoup trop grand.

"Les faits que nous allons raconter se sont passés en grande partie dans la nuit du terrible du 30 au 31 mai.

"Une femme portant deux enfans sur ses bras, tandis qu'un troisième est suspendu sur ses épaules, descend à la hâte de sa maison pour entrer dans une barque qui l'attend au bas. Au moment où elle pose le pied sur le dernier escalier, il s'écroule, un enfant lui échappe, tombe dans l'eau; elle veut le retenir; dans ce brusque mouvement, les deux autres glissent et roulent dans le cercueil commun, et la malheureuse mère voit périr sous ses yeux ses trois enfans.

"Une mère et sa fille, jeune personne de dix-huit ans, se sont réfugiées sur le balcon de leur appartement pour descendre dans une barque qui se dirige vers elles. Tout à coup la maison s'écroule; la mère est précipitée dans l'eau, où elle disparaît. Par un hasard providentiel, la jeune fille reste suspendue au-dessus de l'abîme, accrochée par ses jupons à une poutre de la façade. Ce n'est qu'une heure après que des mariniers parviennent à l'arracher à cette terrible position.

"Une barque de pontonniers vient de recueillir vingt-cinq personnes; sur son passage, une maison s'écroule et la fait chavirer: le lieutenant des pontonniers et un sergent échappent seuls à la mort.

"Un chien a sauvé huit personnes aux Charpennes. Lorsque la digue se rompit, on envoya immédiatement dans cette localité des escadrons de dragons, qui, frappant aux portes avec le pommeau de leur sabre, avertissaient du danger. Dans une maison, une famille entière n'a pas entendu le signal; mais le chien veille, il s'élance sur le lit de son maître, arrache avec ses dents les couvertures. Celui-ci se réveille enfin, réunit sa famille: à peine franchissait-elle le seuil de la maison que les murs s'écroulaient.

"On nous cite également un trait de fidélité touchante d'un autre chien. Sur les ruines d'une maison démolie on voit aux Charpennes un pauvre caniche qui fouillant avec ses pattes dans les débris, pousse des hurlements lamentables: sous ces débris sans doute sont ensevelis ses maîtres. Tous les efforts faits pour arracher de ces lieux ce pauvre animal ont été inutiles.

"Lundi, un ouvrier suivait un convoi composé de trois cercueils renfermant sa femme et ses deux enfants, trois victimes de l'inondation, toute la famille de ce malheureux."

A Nantes, la crue a été considérable du 4 au 5, et la ville a été inondée sur plusieurs points. La Loire charrie [illegible] la nature.

Nous recevons des nouvelles de Tours. La ville a été surprise; elle ne croyait pas à la jonction si rapide de la Loire et du Cher. Les eaux de la Loire se sont introduites dans [illegible] en emportant les levées du canal de Berry [illegible] les quartiers ont été en un instant [illegible]. Le [illegible] avait 15 pieds d'eau au [illegible]; le régiment de cavalerie était subi au haut de l'avenue [illegible] était campé les magasins du bas de [illegible] Royale sont inondés.

Les ravages causés par le débordement de la Sioule ont été considérables. [illegible] de escarolles, Gannat, Saint-Germain-des-[illegible] [illegible], Aubeterre, Royat, et Saint [illegible] ont été [illegible] dans l'eau. [illegible] la crue a dépassé d'un mètre celle [illegible] avait eu lieu précédemment. [illegible] une partie du pont de bois qui est au pied du château, une maillerie à chanvre, et tous les récoltes ont été [illegible].

Le Lot a débordé sur plusieurs points. [illegible]

---

parcours des portes inondées. Partout, sur ses deux rives, on ne voit que des murailles renversées, des arbres déracinés, des chaussées emportées, des prairies et des champs qui présentaient le plus belle apparence de récolte ensemble maintenant. Heureusement, les eaux ont baissé depuis d'un mètre, et il est à présumer que le fleuve est tout à fait rentré dans son lit.

Un rapport daté de Gray, 31 mai, cité par le *Journal de la Haute-Saône*, présent it [illegible] au débordement des rivières, la situation voici:

La Saône couvre dans la plaine une immense étendue de terrain.

Le Salon, le Dragnon, la Romaine, etc., ont également débordé. Le village de Greucourt a été submergé par ce dernier cours d'eau, qui, en temps ordinaire, n'est guère qu'un ruisseau.

D'autres hameaux et des maisons isolées se trouvent à peu près dans la même position.

Sauf le dommage causé aux récoltes, on n'a jusqu'ici aucun autre malheur à déplorer. Mais ce dommage sera grand: la récolte du foin sera complètement perdue pour les immenses prairies qui bordent la Saône et ses affluens. On craint même que l'eau n'entraîne les terres végétales ou amené des graviers sur certaines parties de ces prairies; ce qui augmenterait les dommages et se ferait sentir pendant plusieurs années.

La *Sentinelle du Jura* a reçu de Villers-Farlay, à la date du 1er juin, les nouvelles suivantes:

"La Loue a franchi une seconde fois ses bords, et couvre, actuellement, sur une zone bien large, les récoltes en foin et blé dans la partie des territoires de Villers-Falay, d'Ecleux, de Chamblay et d'Ounans qui l'avoisine. Mais le beau temps, qui a enfin reparu, ne tardera pas à dessécher nos plaines et à raviver nos récoltes.

Voici, d'après le *Messager*, les circonstances qui ont marqué l'invasion du Rhône dans les villes de Tarascon et de Beaucaire:

"A Tarascon, samedi, à six heures du soir, les eaux du Rhône étaient à 7 m. 95 c. au-dessus de l'étiage, c'est-à-dire d'un mètre 10 c. plus élevées qu'en 1840.

"Le tablier du pont suspendu était battu avec violence par l'eau du fleuve. Les câbles qui retiennent le pont fixe au quai allaient probablement céder, car le terrain du quai se lézardait, et on n'aurait pas hésité à couper le pont si l'on avait pu l'empêcher d'aller s'abattre contre le viaduc du chemin de fer et le détruire.

"Mais l'ascension de l'eau s'arrêta; une brèche venait d'être faite par la violence du courant aux chaussées du côté de Boulbon.—Pensant que l'eau allait venir à Tarascon, on sonna le tocsin et les habitants transportèrent à la hâte sur le quai leurs bêtes, quelques meubles et plusieurs centaines de tonneaux pleins de chardons à foulon, dont on fait commerce à Tarascon. Cependant, à huit heures et trois quarts, on ne voyait dans les rues de la ville que des infiltrations provenant de la pression du Rhône; mais tout à coup un bruit roulant, comme celui du tonnerre, se fait entendre, et les eaux du fleuve se précipitent dans la ville avec une violence effrayante, et en un quart d'heure il y avait trois à quatre mètres d'eau dans toutes les maisons.

"Il est impossible d'apprécier la quantité de chevaux et d'autres animaux noyés par cette irruption si rapide, ni le dommage occasionné dans les magasins de provisions, dans les salons comme dans les champs. J'ai aidé à faire monter trois chevaux dans des salons du premier étage, et j'ai vu surnager une quantité considérable d'huile, renfermée dix minutes auparavant dans des jarres, qu'on n'a pas eu le temps d'aller prendre.

La lettre suivante, publiée par la *Gazette du Midi* du 4 juin, donne de bien tristes détails sur les ravages de l'inondation dans le vaste territoire d'Arles:

"Arles, le 1er juin.

"Un immense désastre a frappé le territoire d'Arles. Hier, à cinq heures du soir, une brèche énorme s'est ouverte au sommet de Camargue; et la même heure, le bas Plan-du-Bourg était envahi par une rupture à la chaussée de Parade. Ce matin, les eaux du Rhône, après avoir renversé les chaussées de Boulbon, de Saint-Pierre-de-Mézoargue et la digue de la Montagnette, ont envahi le Trébon et le Plan-du-Bourg.

"La surface inondée représente au moins quatre-vingt-dix mille hectares. Cette surface, il y a quelques heures, était couverte des plus riches moissons! C'est un déficit de cent cinquante mille hectolitres de blé pour l'alimentation du pays.

"Pour la commune d'Arles, c'est une catastrophe effroyable, sans comparaison aucune avec le même sinistre frappant d'autres territoires. Partout ailleurs, en effet, la crue du fleuve terminée, les eaux débordées s'écoulent en quelques jours, le fleuve qui les a versées devient leur récipient et le moyen de leur fuite.

"Dans le territoire d'Arles, en Camargue surtout, les eaux débordées restent sur les terres plusieurs mois; leur écoulement est nul, il faut attendre leur évaporation.

"Partout ailleurs, une inondation fait perdre une récolte: en Camargue, non seulement la récolte est perdue, mais pour reconstituer immédiatement les [illegible] défenses arrachées contre le fleuve, il y aura sur la propriété dévastée, sans produit, sont frappée de cotisations considérables. Ces cotisations aujourd'hui sont d'un recouvrement impossible.

La situation en Italie.

Les nouvelles d'Italie ont beaucoup d'intérêt. Malheureusement les correspondances que j'ai sous les yeux, et qui émanent d'hommes connaissant bien les affaires de leur pays, portent toutes d'un point faux. On s'imagine que tout ce qui se fait dans un intérêt italien se fait contre l'Autriche et en dehors de son action. C'est là l'illusion. Les réformes proposées n'ont pas une portée telle que l'Autriche puisse s'effrayer de leurs concessions demandées, et qui seront probablement accordées.

D'abord, il y a l'évacuation du territoire pontifical par les Français et les Autrichiens. Vers le 1er octobre cette évacuation sera en partie effectuée; elle aurait eu lieu plus tôt si le roi de Naples avait bien voulu céder deux de ses régimens suisses; mais il ne se souciait pas de se séparer d'eux; puis les régimens eux-mêmes ont déclaré que leurs capitulations ayant pour objet le royaume de Naples, ils ne voulaient pas se rendre à Rome. Le roi de Naples s'est d'autant mieux contenté de cette raison que le recrutement en Suisse est devenu très difficile pour lui dans ces dernières années.

Le pape manifeste le désir de conserver de ux bataillons français en tout, un qui occuperait Saint-Ange, et l'autre le fort de Civita-Vecchia; mais sur toutes les points, jusqu'à présent, Rome est d'accord avec les puissances occidentales sur les réformes qu'on lui demande et qu'elle fera de bonne grâce. Il faut donc que ces réformes soient excessivement modérées. Je vous le répète, le principal changement qui aura lieu dans les Etats Romains sera l'évacuation du territoire par les forces étrangères. On réserve, bien entendu, pour la France et l'Autriche, le droit d'intervention s'il éclatait un mouvement révolutionnaire.

Quant à Naples, il y a beaucoup à faire au point de vue administratif; mais les puissances occidentales n'interviennent pas dans le système administratif napolitain. On demande une réforme judiciaire et la suppression, par exemple, de la peine de la bastonnade qui est appliquée par la police, et souvent préventivement aux hommes du peuple qui résistent à la force publique.

Jusqu'à présent le roi de Naples s'était contenté de répondre que ses Etats n'étaient pas les seuls en Europe où la peine du fouet existât et qu'il trouvait singulier qu'on lui adressât un pareil reproche lorsqu'il frappe des criminels, tandis qu'en Angleterre le châtiment du fouet est infligé aux soldats et marins anglais qui versent leur sang pour leur pays. C'est la réponse que le roi de Naples fit, il y a quelques mois à peine, à un diplomate qui avait engagé une conversation avec lui sur ce sujet.

C'est surtout sur les procès politiques que les puissances occidentales insistent. Un journal de Turin dit que l'Italie est en ébullition et que de l'Etna au Tessin tout fermente. Le fait est très vrai, et les lettres de Naples que j'ai sous les yeux disent que les symptômes de crise sont menaçants. D'autre part, on assure que Mazzini est plus actif que jamais, et c'est peut-être maintenant sur les frontières d'Italie.

Si un mouvement révolutionnaire éclatait, ce serait, certes, le malheur le plus grand pour la cause de la liberté italienne. Ce qui a fait la force de M. de Cavour au Congrès, c'est qu'il s'est appuyé sur la politique conservatrice. M. de Cavour est homme essentiellement pratique, et ne se laissera prendre ni aux oriailleries, ni aux imprudences des journaux, il saura arrêter les fougueux courriers de la révolution italienne, en Piémont, du moins.

Des renseignements positifs permettent, en effet, d'affirmer que les Autrichiens s'attendent à un mouvement révolutionnaire, que toutes les mesures sont prises pour intervenir partout où besoin sera. Le voyage de l'empereur d'Autriche à Milan paraît devoir être ajourné.

Espagne.

On écrit de Madrid, sous la date du 7 juin:

On a parlé d'un attentat contre l'empereur Napoléon à Paris, puis d'une tentative du même genre dirigée contre la vie de la reine Isabelle. Cette dernière rumeur avait même inquiété le gouvernement qui a pris quelques mesures de prudence. Pendant que Sa Majesté était au théâtre del Principe, avant la fin de la représentation, une vingtaine d'arrestations s'opéraient, et les postes du ministère de l'intérieur, ceux de la porte du Soleil et du palais furent doublés. Aussitôt les plus folles inquiétudes de se répandre. Des informations et des dénonciations adressées de divers côtés au gouvernement justifiaient les précautions ordonnées. Somme toute et après enquête, voici ce qui résulte des détails très grossis d'abord par l'imagination des nouvellistes; un nommé Arredondo aurait formé à Madrid, il y a environ trois mois, une société secrète dont le but était [illegible] du moins d'effrayer la reine.

La semaine dernière un ouvrier charpentier averti que le soir il serait désigné pour [illegible] sur la personne de Sa Majesté. Mais qu'est-il arrivé? Arredondo est allé auparavant [illegible] le duc de Baylen, majordome principal du palais, de ce qui allait avoir lieu, et l'ouvrier charpentier lui-même donna avis à la police du projet dont on l'avait chargé et du [illegible] il devait le mettre à exécution. Vingt des conspirateurs furent arrêtés et qui ne doivent pas être très-redoutables.

Cependant l'on n'otera pas de l'esprit des bons bourgeois de Madrid qu'on n'en ait voulu à la personne de leur souveraine, et la [illegible] a été épargné, seraient indéfinis s'ils n'avaient connaissance du fait [illegible], dont les journaux ne parlent pas, [illegible] vous garantis la parfaite authenticité. [illegible] soir en toilette; le cabinet [illegible] chambre à côté où se trouvait, attenant à celle d'où l'on jouit de [illegible] sur une terrasse [illegible]. [illegible]

---

courtisans aux deux imprudents, fort chaudement [illegible] paroles pleines de trouble. Aux cris de Sa Majesté et des [illegible] chambellans, dames d'honneur, [illegible] accoururent; les deux miliciens prirent la fuite et bientôt le commandant de la milice de garde vint rassurer S. M. sur les projets des prétendus assassins qui, dans leur excursion n'avaient eu pour but que de visiter en curieux les travaux que l'on exécute à la suite de la terrasse dont je vous parle.

L'émotion de la Reine, si passagère qu'elle ait, n'en a pas moins été très-vive [illegible] Sa Majesté a pu aller au théâtre principe, où elle a été, comme d'habitude, accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

Commerce français.

On lit dans le Bulletin commercial hebdomadaire de la *Presse*:

"La situation générale du commerce a peu varié depuis la semaine dernière. Les fabriques de Paris ont reçu quelques commissions qui suffisent pour donner de l'occupation aux ateliers. On a fait des livraisons assez importantes de marchandises pour la Russie, et des commandes nombreuses devront être livrées pour la fin de juillet, afin d'être reçues en Russie pour les préparatifs du couronnement de l'empereur. Les Etats-Unis achètent peu. Il y a encore sur ce marché un encombrement de marchandises qui s'écoulent lentement. Les demandes de l'intérieur de France à nos manufactures et à nos fabriques sont presque nulles. Les inondations qui désolent une partie de nos provinces du Centre et du Midi exercent une fâcheuse influence sur le commerce des départements. A Lyon, la plupart des fabriques ont forcément arrêté leurs travaux, quoiqu'il leur reste encore beaucoup de commissions à terminer.

"Les magasins de nouveautés ont eu, pendant le retour du beau temps, qui n'a duré que deux ou trois jours, une reprise satisfaisante, mais la vente a diminué dès que la pluie a reparu.

SCRUPULES D'UN FONCTIONNAIRE.—On citerait difficilement un exemple plus curieux que le suivant du degré auquel peuvent atteindre les scrupules d'un fonctionnaire, esclaves aveugle de la *lettre* de la loi:

Un accouchement, laborieusement accompli au moyen de la terrible opération césarienne, était effectué, ces jours derniers, par les soins de plusieurs médecins habiles de la capitale, dans une maison de santé du village d'E......, voisin de Bruxelles. L'enfant mis au monde, un officier de l'état civil, qui avait assisté à l'opération, déclara qu'il ne lui serait pas possible d'inscrire le nouveau-né sur le registre communal, sa naissance n'ayant pas eu lieu régulièrement et étant le résultat, non prévu par la loi, d'un procédé artificiel. Il fallut,—nous parlons sérieusement, tout un plaidoyer de la part d'un des médecins opérateurs pour convaincre le trop rigide gardien de la légalité qu'il pouvait sans forfaiture conférer la qualité de citoyen belge à ce perturbateur qui osait débuter dans la vie par une insurrection contre les lois de la nature.

SERVICE FUNÈBRE

à la mémoire de Pyols GIRARD.

C'est ce matin, à 10 heures, qu'il sera célébré un service funèbre à la mémoire de notre malheureux compatriote.

Aussitôt après le service religieux, on se rendra au cimetière, et sur la tombe un orateur désigné prononcera l'oraison funèbre du défunt.

Nous invitons tous nos compatriotes et les étrangers en général à assister à cette cérémonie.

30 juin—1

Décédée hier matin à 4 heures, MARIE-ANNE, à l'âge de 6 mois, fille de C. BONNEVAL et d'ELIZA WELLS, sa femme.

Marié, le 16 courant, paroisse de Lafourche, par le Rév. C. Bacar, le docteur JOHN B. C. GAZZO, praticien en médecine, à Mlle MARIA B. CASSIDY, tous deux de cet Etat.

Préparation pour les cheveux.

NOUS sommes heureux de consigner la satisfaction de nos lecteurs quand il s'agit d'un article annoncé dans notre journal. Nous savons que beaucoup de ceux qui ont employé le Hair Restorative du professeur Wood disent que c'est absolument ce qu'il annonce. Nous connaissons plusieurs personnes dont la chevelure était grise et qui, après qu'elles eussent employé cette préparation, ont repris leur couleur primitive. Elles ajouteront leurs témoignages aux autres. Nous engageons ceux qui ne veulent pas que leurs cheveux deviennent gris à avoir recours à cette préparation.

(Western Patriot.)

A vendre par THOMAS RANKIN, JAMES SYME.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 30 juin—3f Nos 21 et 151, rue de Chartres

UNE MALHEUREUSE [illegible]—Quelle est la dame ou [illegible] qui voudrait conserver une laideur désagréable [illegible] en se servant du "Baume de mille fleurs" elle serait douce et les dents devindraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que les amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une ou deux gouttes de "Baume" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera [illegible]

[illegible] dames se [illegible] l'usage du [illegible]. Cette préparation est dépourvie [illegible], les boutons et les taches de rousseur, et donne une couleur rosée. Mouillez un linge laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

SE RASER FACILEMENT.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes de Baume, frottez bien la barbe et vous y [illegible] douleur. Prix, cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New-York.

A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres 11 fev—1 [illegible]

Plus aux rats et aux souris.

Le véritable préparation de Wilson pour détruire les rats et les souris est garantie la meilleure qui ait jamais été [illegible].

A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, seuls agents 23 juin—6 Nos 21 et 151, de Chartres

Bureau du Trésorier,

NLLE-ORLÉANS, 23 juin 1856.

AVIS est par le présent donné au public que le délai accordé pour le paiement des taxes de ville sur les propriétés foncières expire positivement le 7 juillet. Tous les comptes arrivés restant payés à cette époque seront remis le juin à l'avocat assistant de la ville, qui est chargé des poursuites.

Le Trésorier engage également les personnes qui exercent une profession, celles qui ont des voitures publiques ou particulières et n'ont pas payé la licence, à venir prendre la licence, autrement il sera forcé d'exécuter rigoureusement l'ordonnance à ce sujet. ADAM GIFFEN, 30 juin—jusq. 7 juil. Trésorier

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS,

CITY HALL, 28 juin 1856.

AVIS est par le présent donné que je serai, à partir du 1er juillet prochain, il sera [illegible] au bureau du Maire, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, un LIVRE DE PLAINTES pour inscrire tous les abus.

Le soussigné, Maire, invite les citoyens à se servir de ce moyen pour porter à sa connaissance toutes violations des ordonnances de la ville, ainsi que les quelconques de la ville qui ne remplirait pas ses devoirs. Car son intention est d'avoir recours à tous les moyens légaux pour faire respecter les lois et protéger les intérêts publics. CHAS. M. WATERMAN, 30 juin—2 Maire

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane, 2me District.

Nlle-Orléans, 30 juin 1856.

CETTE banque sera fermée vendredi prochain [4 juillet]. Les billets échéant ce jour-là devront être payés jeudi, 3 jour ou la direction se trouvera pour l'escompte. Les billets devront être mis à l'escompte mercredi, 2 juillet. R. J. PALFREY, Caissier

Produits d'Espagne.

75 barriques vin Villanueva, marca Font, 25 do do Vicente, très vigex,

15 barils vin d'Oporto,
6 barriques anizado de Mallorca.
20 barils graines pour oiseaux,
[illegible] papier à cigarettes, Piana,
[illegible] grosses de cartes à jouer, espagnoles,
[illegible] jarres huile d'olive,
[illegible] livres de safran,
10 barils de garbanzos,
30 barillets thon mariné en saumure,
5 balles bouchons à damejeannes, de 500 chaque
En magasin et à vendre par PABLO GELPI, 30 juin 120 Vieille Levée

AVIS.

A partir du 27 courant, suivant acte passé pardevant M. P. Théard, notaire public, M. JULES LA MORE est chargé de sa procuration. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1856. 30 juin—6f Ed. GAUTHERIN.

A VENDRE.

UNE jeune mulâtresse, âgée de dix-sept ans, parfaite blanchisseuse, repasseuse et bonne domestique de maison, pleinement garantie des vices [illegible] et maladies prévues par la loi.

S'adresser rue de la Douane, 96, encoignure Burgundy. 28jn

Fonds de grocerie à vendre.

LA dite grocerie parfaitement achalandée, située dans une des meilleures positions du faubourg Tremé. S'adresser rue de la Douane, [illegible] No 96. [illegible]

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge pour [illegible]
15 barils vin blanc Haut-Sauternes,
150 paniers vérmouth [illegible] d'Angers,
[illegible] caisses d'anchoiux au jus de la marque J. Pesson
[illegible] caisses fraises au jus, do do
[illegible] caisses petits pois, do do
[illegible] do cèpes à l'huile, do do
[illegible] do truffes noires du Périgord.
A vendre par HENRY VALETON, 30 juin 9, rue St Louis

EAU de vie—1845 et 1846 de vieille Cognac, de [illegible] première.

18[illegible] Henry Barré & Co's preuve,
18[illegible] Latourasse, 1re preuve,
En débarquement du navire Prinz Adalbert, venant de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU, 30 juin 17 et 19 rue St Louis

EN débarquement du navire prinz Adalbert, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge Pauillac [illegible]
20 caisses vin blanc Haut Sauternes.
A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 30 juin 17 et 19, rue St Louis

BOUTEILLES pleines, de [illegible], à vendre par E J HART & Co, 25 juin 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAINDOUX de [illegible] à vendre par E J HART & Co, 30 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

[illegible], à vendre par E J HART & Co, 30 juin 77 et 79, Tchoupitoulas

SAVON d'Irlande—20 caisses, [illegible] à vendre par E J HART & Co, 17 et 79 rue Tchoupitoulas

SUCRE—30 boucauts sucre sur couche, à vendre par C [illegible], 30 juin—1m 32, rue de la Commune

SUCRE—15 boucauts sucre [illegible], à vendre par N [illegible], 30 juin—1m 33, rue de la Commune

CHAPEAUX—50 douzaines [illegible] de paille [illegible], à vendre par [illegible], 30 juin 9 et 11 rue Jefferson

EN débarquement—[illegible] caisses [illegible] de [illegible]
do [illegible]
30 do de [illegible] de [illegible]
A vendre par LANATA FRERES, [illegible]

MACARONI—[illegible], à vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson

---

A une assemblée des membres du parti Américain, dans District Représentatif, tenue conformément à une résolution adoptée le 28 courant, par la Convention de Baton Rouge, il a été résolu qu'un club Américain serait organisé dans la désignation de Club Américain du 9me ward. L'assemblée s'étant ensuite organisée a élu M. S. H. Fulton président et Samuel Hamilton vice-président. Après quoi on a procédé au choix d'un candidat à la place de juge de paix de la 3me Cour, et M. Augustus Devall a été désigné à l'unanimité. SAML. H. FULTON, 30 juin—1 président

JUSTICE DE PAIX.

3ME JUSTICE DE PAIX.

AUGUSTUS DEVALL ayant été régulièrement désigné comme candidat du parti Américain pour la troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, sollicite respectueusement l'appui des électeurs du dit ward. L'élection est fixée au 10 juillet 1856.—au10

Le soussigné est candidat à la place de Troisième Juge de Paix, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'honorable Richard Richardson. L'élection a lieu le 10 juillet, au 3me precinct, rue [illegible], et au 2me precinct, rue de Bourbon. 1[illegible]—au10 JOHN W. ANDREWS.

Appel

A LA POPULATION FRANÇAISE.

LES Français sont respectueusement invités à assister au Grand Service Funèbre qui aura lieu à la Cathédrale, le lundi 30 juin, à 10 heures du matin, en mémoire de feu FRANÇOIS GIRARD, assassiné le 29 mai dernier, encoignure Orléans et Rampart. 28 juin—4f De LA PART DU COMITÉ.

LE TRAIT D'UNION,

Journal français quotidien,

PUBLIÉ A MEXICO.

Prix de l'abonnement: par mois, $2, non compris le port.

S'adresser aux bureaux de l'Abeille. 28 juin—6f

SOUS PRESSE, POUR PARAITRE LE 1 AOUT,

Amour, Gloire et Patrie,

POESIES PAR

AMAND BERTHELON.

PRIX..........50 cents—On souscrit:

Chez M. Tacon, Chartres, 107
Chez M. Hébert, Chartres 149 } Libraires.
Chez M. Paya, Chartres
Au bureau de l'Abeille. 28 juin—6f

Collége Commercial [illegible]

186, rue [illegible].

Les personnes qui désirent prendre des leçons pendant les vacances des écoles, doivent s'y prendre immédiatement, car déjà les places sont retenues. Toutes les leçons devront être payées d'avance. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand, les mathématiques, l'écriture, la tenue des livres, et la phonographie sont enseignés à ce collége. Il y a un professeur pour chaque langue, etc.

30 juin

Jeanne Elodie, statu liberi, contre l'Etat de la Louisiane.

AVIS est par le présent donné que l'intention de la dite JEANNE ELODIE, statu libera, quarteronne, âgée de 34 ans, appartenant à la succession de Vve Pierre Ch. Dumay, est de s'adresser à la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour obtenir ses papiers de liberté, conformément avec l'Etat de la Louisiane. Toutes personnes ayant opposition à faire sont priées de l'enregistrer, au bureau du greffier, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis. 30 juin—30j

EN débarquement de la barque Tammany, venant de Philadelphie—40 boucauts charbon pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT, 28jn 62, Magasin

50 barriques vin rouge Bergnese;
100 caisses olives farcies;
100 do de capres;
100 do de cornichons;
600 paniers huile Plagiol 12 bouteilles 22 onces;
200 do do 1½ de 11 do
100 caisses vin muscat in 1½ bout.
20 balles amandes;
En débarquement du navire Kossuth et à vendre par LANATA FRERES, 28 jn 9 & 11 rue Jefferson.

MOUTARDE française—12 caisses moutarde, assorties, venant d'arriver, à vendre par DUNTZ & IKEN, 28 juin encoignure Royale et Conti

VINAIGRE à l'estragon—40 caisses de vinaigre à l'estragon, qualité supérieure, à vendre par DUNTZ & IKEN, 28 juin encoignure Royale et Conti

LIQUEURS extra-superfines—200 paniers assortis extra,

25 caisses liqueurs assorties extra,
10 do marasquin importé,
25 do curaçao blanc et rouge,
10 do eau-de-vie de Dantzig,
20 do liqueurs de cerises bien fines.
A vendre par DUNTZ & IKEN, 28 juin enc. Royale et Conti

VIN DU RHIN mousseux—12 caisses vin du Rhin mousseux, qualité supérieure, reçu directement et à vendre par DUNTZ & IKEN, 28 juin enc. Royale et Conti

FRUITS AU JUS—50 caisses fruits au jus, de la marque Tyrmann & Co, 20 caisses framboises au jus, reçu directement, à vendre par DUNTZ & IKEN, enc. Royale et Conti

PRODUITS DE LA HAVANE—Reçu tout récemment et à vendre:

Cigares—20,000 Flor Florida;
10,000 Emperatriz;
10,000 Orchestra;
10,000 Flores Florida;
16,000 Regalia Arana;
10,000 Caletos Arana;
10,000 Regalia Lord Wellington;
12,000 Regalia de Londres Exquisitos;
12,000 Media Regalia Lord Wellington;
10,000 Prensados Florida.
Chocolat—[illegible] caisses Lord Wellington;
[illegible]
Miel—12 barils, supérieure, épaisse, pure.
[illegible] caisses [illegible].
A vendre par LAWORDE & XIQUES, 28 juin Levée en face de Natchez Alley

HUILE DE LIN—300 gallons huile anglaise de 1re qualité, pour à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 28 juin 73 Tchoupitoulas

SAVON—100 caisses savon de Castille. A vendre par W F VREDENBURGH & Co, 25 juin 73, Tchoupitoulas

PIMENT—100 sacs, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 25 juin 73 rue Tchoupitoulas

SAVON—100 caisses, Olsine, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 25 juin 73 rue Tchoupitoulas

MAQUEREAUX—350 barils, demi barils et barillets, à vendre par F W VREDENBURGH & Co, 25 juin 73 rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, arrivé de Bordeaux:

40 barriques vin rouge St Julien Médoc;
20 do vin blanc Haut Sauternes;
80 do vin rouge, côtes de Fronsac;
20 do [illegible] vieux St Emilion;
A vendre par J N CURIEN, 26 juin 22, rue Toulouse

EN débarquement du navire Cotton Planter, arrivé du Havre: 3 tonneaux fromage Gruyère, à vendre par J N CURIEN, 23 juin 22 rue Toulouse

EN débarquement du navire Kossuth, arrivé de Marseille:

12 caisses liqueur assorties,
2 barils do do
50 caisses vin de Beaujolais,
A vendre par J N CURIEN, 22 juin 22, rue Toulouse

EN débarquement de la barque Dudley, arrivée de Bordeaux:

[illegible] Cognac de Biscuit, Tricoche & Co, dme preuve 1845; 8 boîtes do do do do; 8 quarts do do de 1re preuve; 8 do do do do do; 8 quarts do do.
A vendre par J N CURIEN, 28 juin 22, rue Toulouse

EN VOIE DE PUBLICATION,

MEMOIRES COMPLETS ET AUTHENTIQUES,

DE SAINT SIMON,

ILLUSTRÉS DE 500 GRAVURES.

On souscrit chez Vve HÉBERT & Cie, 149, rue de Chartres.

Par série de 80 pages...............à 25 cents
Ou pour l'ouvrage complet en 20 séries pour.............................$5
Les cinq premières séries sont prêtes à être délivrées pour...........1 25
27 juin

EN VENTE

à la Librairie Nouvelle.

V. Hugo—Œuvres oratoires,
Montalembert—Avenir de l'Angleterre,
Andrè—Cours de littérature,
Abadie—Les régions du Ciel,
Mémoires d'Alex. Dumas, etc. etc.
27 juin J. TACON, 107 rue de Chartres

LIBRAIRIE NOUVELLE,

107, *rue de Chartres.*

Reçu par le Bado, un grand choix de NOUVEAUTÉS.

A. Dumas—César,
Balzac—Les Petits Bourgeois,
Desly—La Jarretière rose;
Montépin—Les Filles de plâtre,
" Reine Emeraude,
" Oiseaux de nuit,
Houssaye—Comédiennes d'autrefois.
Méry—Damalada de Java,
[illegible]—Prince F.
Paul de Kock—Mad. de Montflanquin,
[illegible]—Les Veillées,
" Hommes des bois
Souvestre—Souvenirs d'un vieillard,
[illegible]—Falcona,
G. [illegible]—Evenor et Leucippe,
Lamartine—Jules César,
[illegible]
Aout 28, &c. J. TACON,
27 juin 107, rue de Chartres

TABAC à priser, marque Gordon, tabac d'Ecosse et Maccaboy, en bouteilles et demi livre et en [illegible], 300 colis, à vendre par E J HART & CO, 27 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

CHOCOLAT—Naturel, doux, de Caracas, Havane et de Espagne—300 caisses, à vendre par E J HART & Co, 27 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—Marques, assorties—300 paniers à vendre par E J HART & Co, 27 juin 77 et 79 Tchoupitoulas

[illegible]—De Gosley, Hostetter, Cressley, Baker, [illegible], [illegible], [illegible] caisses, à vendre par E J HART & Co, 27 juin 77 et 79 rue Tchoupitoulas

TABAC—60 balles tabac de Havane en feuilles, pour cigares et tripes, reçues par [illegible] Tessie. A vendre par [illegible] & Co, 27 juin 15 Bienville

Grande réduction de prix

POUR CAUSE DE RÉPARATIONS.

D. P. SCANLAN & Co., Nos 20 et 16, rue de Chartres, offrent en ce moment aux [illegible] [illegible]

A VENDRE

[illegible] La goëlette LA RÉPUBLIQUE, du port de [illegible] vingt tonneaux, construite il y a huit ans [illegible] des Chandeleur, avec tous ses agrès et appareils, un excellent état, [illegible] la voir à Madisonville, en s'adressant à Jacques Vickner.

Aussi—[illegible] de Terre située sur la rivière Amite, paroisse de Livingston, titres incontestables. Elle se compose de [illegible] à 20 têtes, bœufs, chevaux, cochons, etc.

Un autre morceau de terre contenant 235 acres; [illegible] 200 [illegible], situé [illegible], la [illegible] [illegible] [illegible]

Un titre de préemption pour un quart de section, [illegible]

S'adresser à Jacques Vickner, à Madisonville, ou à William Wiley, Bayou Barbe, Post Office. 30 juin—6f

AVIS

LES créanciers de la succession de G. Bucquet & [illegible], [illegible] [illegible]

ATTENTION

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

12 juillet—Terres de choix dans les paroisses de Caddo et Bossier, Lne.—Esclaves succession J. Byrne.

12 juillet—Magasins et résidences de valeur Nos 50 et 52, rue de Chartres, entre Douane et Bienville—terrains et îlets propres à bâtir dans le troisième district. Pour règlement de la succession Fanny Fryer Boswell.

30 juillet—Terrain au faubourg Grandais, faisant face à la rue Pellerin. Pour la succession de Galen T. Frank.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Théodore Danziger.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE,

Encoignure Robertson et Orléans, ET *No. 97, rue du Cirque,*

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'étant sur le point de partir pour le Nord, il vendra son magnifique assortiment de mousselines jaconat imprimées, de batiste pour robes et de bandes brodées à meilleur marché que par le passé, afin de diminuer son stock.

Aussi: Un nouveau lot de Toile fine en coupons. 28 juin

REÇU par le navire Griffon, de Bordeaux:—Vin de Bordeaux—20 barriques bon vin ordinaire, pour familles.

Safran—Gâtinais—10 livres de safran du Gâtinais 1ère qualité,
A vendre par DES. PITOU, 28 juin—12 Coin Dauphine et Douane

Avis aux parents.

UNE dame respectable et son mari, n'ayant point d'enfans, désireraient se charger, moyennant une rétribution modérée, d'un ou de deux enfans de bonne famille qu'ils prendraient chez eux, qu'ils entoureraient de soins et sur lesquels ils veilleraient avec sollicitude.

S'adresser, pour tous les renseignements nécessaires, au bureau de l'Abeille. 28 juin—6f

Surdité.

Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille.

MR LOUIS BEGARD, *rue St-Philippe, No 169, entre Bourgogne et Rempart,* prévient les personnes atteintes de la surdité à ses divers degrés, et des autres affections de conduit auditif, qu'il s'offre de les guérir immédiatement et radicalement, par un traitement simple, exempt d'effusion de sang et de toute sensation douloureuse. Un examen de l'oreille, (toujours fait gratuitement) lui permet d'apprécier les lésions de cet organe, et la possibilité d'en opérer la guérison, quel que soit l'âge des personnes ou l'ancienneté de leur affection.

Heures de consultation, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Parmi les nombreuses personnes guéries par lui, il se réfère à celles dont les noms suivent:

Geo. W. M. Otis, 92 rue Dryades.
A. Wilcox, Marigny, entre Moss et Amour.
Armand Paillo, 125 rue de Bourgogne.
O. Castelin, encoignure Columbus et Roman.
Roman, 21 rue Conti, bureau de Gratis.
Mme Paris, née Laveau, Ste-Anne, près Remparts.
J. McCulloch, greffe de la Cour Suprême.
F. D. Hempy, Dauphine, entre St-Philippe et Ursulines, etc. etc. etc. 18 juin—1m

AVIS.

LA ville [illegible] est maintenant prête à capitaliser la [illegible] en émettant des bons qui porteront intérêt à raison de huit pour cent et bonne hypothèque, en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Etat, approuvée le 8 mars 1856. F. J. LAIZER, 16 juin—1m Maire

Avis des exécuteurs.

LES personnes qui doivent à la succession de feu SAMUEL J. PETERS sont priées de venir payer sans retard; celles qui doivent à l'ancienne maison PETERS & MILLARD; celles qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite succession, contre la tutelle individuellement ou en sa qualité d'associé des maisons PETERS & MILLARD, en liquidation, et de PETERS, MILLARD & Co, aussi en liquidation, sont priées de les présenter aux soussignés:

Mme M. A. PETERS, exécutrice,
SAMUEL J. PETERS, jr. exécuteur.
Mon bureau est au No. 27, rue du Camp.
30 juin—16 S. J. PETERS, jr.

L. BINOCHE a l'honneur de prévenir le public, que dès le 1er courant M. L. BRETON est associé dans sa maison de commerce, et que toutes transactions à partir de la susdite date, seront sous la raison de L. Binoche & Co. Nouvelle-Orléans, 11 juin 1856. 17jn—6f

L. BINOCHE ayant formé une société avec M. L. BRETON, et partant pour la France ou il n'occupera spécialement des achats de sa maison, invite les personnes auxquelles il pourrait devoir de se présenter chez L. BINOCHE & Co, 30 rue de Chartres, pour être soldées; et prie celles des personnes qui auraient un compte avec son ancienne maison de vouloir bien s'acquitter le plus promptement possible. 17 juin—6

Changement de Bureau.

FRANÇOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 19, rue St Pierre, entre Chartres et Levée. 15 mai—6f

Miel de Versailles.

LES amateurs de bon miel du pays sont prévenus que le soussigné a toujours en main un grand assortiment de cet article à vendre chez lui, à Versailles, ou chez M. DIDIER, rue Champs Elysées, entre Amour et Craps. BOLLENGER, à Versailles.

Les personnes qui désirent avoir du miel de rayon peut toujours s'en procurer en laissant les ordres aux adresses ci-dessus. 12 juin—1m

DEMANDE d'une demoiselle parlant l'anglais et le français, pour un magasin de détail. S'adresser rue de Chartres No 86. 12 juin

DEMANDE d'un jeune homme parlant l'anglais et le français pour apprendre un état; il serait nourri, couché et blanchi. S'adresser au bureau de l'Abeille. 12 juin

BOITES A MOUCHES, hamacs et moustiquaires, arrivés de Paris, à vendre par [illegible], 24 juin [illegible], rue de Chartres

CHAPELLERIE et fournitures pour chapeliers, à vendre par LEON PIERRE & Co, 14 juin 51, rue de Chartres

Cigares de la Havane.

UN grand assortiment de cigares de la Havane grandeurs nommées Millares, Londres, petits Regalias, Conchas et Prensados, des meilleures fabriques et en débarquement du brick W. D. Miller, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée, 9juin entre Douane et Bienville

Cigares de la Havane.

104,000 Cigares de la Havane récemment reçus au magasin par le [illegible] Americain Mary Elizabeth. C'est un bon assortiment de Londres, Millars, Prensés et Regalias des meilleures marques, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée, 16 juin entre Douane et Bienville

Marchandises nouvelles.

NOUS venons de recevoir par le Cahawba un bel assortiment de confections d'été pour enfans et jeunes gens, comprenant tous les derniers genres. A vendre à très bon marché par LAGAY & LACANU, 26 rue de Chartres

SAUCISSONS de Lyon—En débarquement du navire Cotton Planter: 6 caisses saucissons de Lyon. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 27jn 147, rue Royale

CHAMPAGNE—100 paniers champagne Heidsieck & Co, en débarquement du navire Dudley [illegible], bouteilles et demi-bouteilles. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 30jn 147, rue Royale

EN débarquement du navire Dudley, de Bordeaux—40 barriques vin rouge St-Julien, bon ordinaire pour familles. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 27 jn 147, rue Royale

EN débarquement du navire Prinz Adalbert, de Bordeaux:

20 barriques vin rouge St-Emilion;
20 do do St-Julien Médoc;
20 do do Château Margaux;
20 do do Château Léoville;
20 do do Château Lafitte;
175 caisses do Haut Brion 12 bout. 1851.
150 do do do 24½ do do
75 do do Château Margaux 12 do
75 do do do 24½ do do
150 do do Château Léoville 12 do
160 do vin blanc Haut-Sauterne 12 do
A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 27jn 147, rue Royale.

Confections nouvelles pour hommes.

REÇU par le Cahawba—36 malles vêtemens d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix par LAGAY & LECANU, importateurs, 13 juin 26, rue de Chartres

Chemises!......Chemises!

LE soussigné vient de recevoir par le navire Wurtemberg:

50 douzaines de chemises blanches, toile et mi-toile de toutes grandeurs.

Ces chemises, qui proviennent de la fabrique la plus renommée de Paris, se distinguent par la qualité de la toile, la finesse du travail et la supériorité de la coupe. ADOLPHE BLACHE, 13 juin 69, rue Royale

TABAC EN FEUILLES—Reçu par le navire Mary Elizabeth, venant de la Havane:

66 balles tabac de première qualité pour capes et tripes.—En magasin et reçu par chaque arrivage de la Havane, du tabac en feuilles de choix, de Vegas, de Vuelta Abajo et de Cube, pour capes et tripes, à vendre à des conditions très libérales, par ANT COSTA, 10 ja 16 rue de la Douane

CIGARES—200,000 cigares importés directement, reçus par le Mary Elizabeth et comprenant les marques les plus célèbres telles que Nectar, Pobeta, Jackson, [illegible] de Casas, [illegible] Amigos, Dorado, [illegible]. Calixto et comprenant les qualités suivantes: Regalias, Media Regalias, Londres, Trabucos, Canones, Operas, Conchas, Damas, Cilindrados, etc. etc. En magasin et à vendre par ANT COSTA, 10 juin 16 rue de la Douane

On demande.

ON demande en ville pour l'été une dame pouvant enseigner le Français, l'Anglais, [illegible]. Une personne d'âge mûr [illegible] serait préférée. S'adresser à la poste lettre G (113). [illegible]

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 25, 26, à vendre aux prix coûtant par B MAUTRÉ & Co, 26 rue Condé, 5 juin

EN débarquement du navire New England, venant de Bordeaux:

30 caisses fruits à l'eau de vie, assortis,
10 do de 120 demi boîtes sardines de Nantes,
A vendre par HENRY VALETON, 9 juin 90, St Louis

BISCUITS—300 barils et 200 caisses biscuits soda, de au beurre, de au sucre, du pour vin, de pour pic nics, biscuits pilote, de première qualité, à vendre aux plus bas prix du marché, par C. T. BUDDECKE & Co, 23, rue Poydras, Agents de la Boulangerie Excelsior, de St-Louis.

BAQUETS—300 douzaines, en débarquement et à vendre par R. E. BARLOW & Co

A Louer.

Une grande maison à étage en briques, rue Jefferson No 22, récemment réparée et peinte, pouvant convenir pour boarding house ou hôtel. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis.

SUCRES Mascovade—100 boucauts sucres pour raffinerie, en débarquement du brick Eureka, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co, 28 juin—5f 74, rue des Magasins

SUCRES brut et blanc de la Havane—400 caisses, en débarquement du brick Eureka, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co, 28 juin—5f 74, rue des Magasins

MELASSE de Cuba—100 barils en débarquement du brick Eureka et à vendre par S. DE VISSER & Co, 28 juin—5f 74 rue des Magasins

KIRSCH—50 caisses, marque Suavejol, Brunetau & Cie, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co, 28 juin 70, Vieille Levée

SUCRES de la Havane—500 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement et en entrepôt, à vendre par F DE VISSER & Co, [illegible]

VIN BLANC—40 barils vin blanc Haut-Sauternes, en débarquement du navire Dudley, à vendre à bon marché par [illegible] 20 juin [illegible], Vieille Levée

[illegible]

LIBRAIRIE NOUVELLE, [illegible] J. TACON, rue de Chartres No 107

TAPIS, NATTES,

et Toiles peintes pour parquets,

13 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que:

Tapis de VELOURS, etc;
Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur;
Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc.
Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande;
NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement.
Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place.
17 mars A. BROUSSEAU & Co.

Grande réduction dans les marchandises sèches.

P. & E. REILLY,

OFFRIRONT et vente aujourd'hui (mardi) 10 du courant, et les jours suivants, tout leur stock, comprenant tous les genres de marchandises, à des prix très réduits:

Parmi les lots se trouvent:

10,000 yardes jaconat français imprimé, à 25 cts la yarde, valant 40 cts.
4,000 yardes organdis français imprimés, à 25 cts la yarde, valant 50 cts.
50 robes jaconat à volants, $3 50 pièce.
150 robes mousselines de laine, riches bayadère et à volants.
2 caisses robes longues et courtes brodées, pour enfans.
70 paravents dentelle riche, valenciennes et guipures, à moitié prix.
12 chemisettes valenciennes riches, à $6 pièces.
150 mantelets dentelle noire, à $7 pièce.
1 caisse mantelets d'été, blancs, noirs et couleur, depuis $6 pièce.
800 paravents, toutes au même prix—$2 50.
10 juin P. & E. REILLY, Encoignure Canal et Royale

SOURCES DE BLADON,

DANS L'ALABAMA.

MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, situées dans une partie saine de bois de pin, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils sont prêts à recevoir les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. Un bon maître d'hôtel et des domestiques attentifs veront de la ville ont été engagés, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour rendre un séjour chez eux agréable sous tous les rapports.

Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de s'étendre longuement sur la vertu de ces eaux. Le public connaît depuis longtemps l'analyse qu'en a faite le professeur—et les personnes qui y ont eu recours les ont rendues célèbres. Les trois sources, l'Alcaline, la Source Blanche et la Source de Vichy, ont chacune leur avantage, et comme boisson alcaline acidulée, elles sont, selon l'expression du Dr Riddell, "sans rivales dans le Sud, et tant qu'il y en ait qui contiennent plus de matières minérales, elles ne leur cèdent guère sous le rapport de la salubrité." De nombreuses cures extraordinaires viennent à l'appui de cette assertion.

Des voitures et des chevaux sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires.

L'agent des propriétaires à la Nouvelle-Orléans est M. T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle Levée. 7 juin—3m

A louer à prix réduits pour l'été.

Une maison pour famille, No 157 rue Commune.

Une maison pour famille No 249 rue Commune.

Une maison double à étage, encoignure Poydras et Rotivar.

Une demi maison rue Tremé, entre Jackson et Commune.

Une maison rue St James, près St-Jean Baptiste. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 19 juin 17 et 19 rue St Louis

OCCASION.

Maison à louer et mobilier à vendre.

LE haut de la maison No 21, rue Conti, admirablement situé pour un boarding-house et présentant toutes les commodités désirables, est offert en location et le mobilier dans ladite maison à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 7 juin 17 et 17, rue St-Louis

Hotel de la Passe Christian.

Cet hôtel sera complètement réparé, mis à neuf et ouvert le 15 JUIN prochain, sous la direction de WARREN A. GRICE et R. W. JAMES. 27 mai—1m

A LOUER.

La belle et agréable maison No 159, rue Condé, entre Quartier et Hôpital. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 16mai No 47, rue Bienville

BONNE CHANCE!

A LOUER, à bas prix, une grande maison, No 71, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, avec ou sans l'ameublement, c'est-à-dire, huit appartements meublés de meubles en acajou, et quatre appartements vides. Le tout est vaste, bien éclairé, et richement orné; puis, considération importante, le voisinage est très tranquille, composé de familles honorables. On donnera possession de suite. S'adresser au No 71, rue Dauphine, de 9 à 3 heures. 24jn

INSTITUTION A. DARROT.

184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts

CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A Darrot, ex-professeur aux Ecoles publiques et au collége Audubon depuis sa fondation.

Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 9 à 3 heures et de 4½ à 6 heures du soir. 30mai—3m

COGNAC Samuel Richard—12 quarts de pipe en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 13jn 31 et 33 rue Gravier

SARDINES et petits pois—30 caisses sardines 1/4 et 1/2 J. Pesson, Nantes; 8 caisses petits pois J. Pesson, Nantes, en débarquement du navire New England, à vendre par PREAU & COUTURIE, 13 juin 31 et 33 rue Gravier

PRUNEAUX—100 caisses pruneaux en bocaux marque J Feu, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 52 rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—7000 demi-caisses, $400 quarts d'id, en magasin et à vendre par G. VALETON & Co, 13 ja 52 rue Tchoupitoulas

WHISKEY EXTRA, VIEUX—50 barils vieux whiskey Bourbon; 100 barils vieux Shenandoah, 1834, à vendre par O. VALETON & Co, 13 jn 52 rue Tchoupitoulas

VIN pour familles—4 barriques vieux vin rouge, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 13 jn 52 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—37 barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Griffon, venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 52 rue Tchoupitoulas

LIQUEURS du pays—400 caisses whiskey extra, [illegible] 100 demi do do do; 300 do do do de genièvre, de New York, en magasin, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 52, rue Tchoupitoulas

CERISES à l'eau de vie—150 caisses, de cerises, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux et à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 52, rue Tchoupitoulas

B. D. GRATIAA—L. COMMAGERE—P. LONGIS.

Gratiaa, Commagere & Co,

IMPORTATEURS de vins, eaux de vie, sardines, etc, et marchands commissionnaires en général, No 20, rue de la Douane. 4 juin—1m

EN débarquement du navire New England, de Bordeaux:

20 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do Camblane,
20 do do Cantenac,
10 do vin blanc Haut Sauterne,
45 caisses fruits à l'eau-de-vie,
10 do moutarde diaphane,
8 barils vieux cognac fine champagne,
1 demi pipe et 18 quarts eau-de-vie Denry Sutton 1800,
2 demi et 12 quarts pipes do do 1831.
A vendre par B TALAMON, 11 juin 131, rue Royale

VIN ROUGE—En débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

136 barriques vin rouge bon ordinaire,
16 do do St-Julien,
10½ do do do
7 barils do do do
GRATIAA, COMMAGERE & Co, 11 juin—16 20 rue de la Douane

EN débarquement du New England venant de Bordeaux:

40 barriques vin rouge ordinaire,
[illegible] do do bon do
[illegible] barils vin blanc Haut Sauternes,
17 quarts cognac Cocy Peu & fils 1835,
A vendre par C CAVAROC & Co, 13 juin—6f 144 rue Royale.

BRASSERIE LOUISIANAISE,

RUE CONTI, 86 ET 87.

A LA demande d'une société nombreuse et choisie, il sera ouvert le DIMANCHE 1er JUIN prochain un SALON DE BIERE au premier étage de l'établissement de la rue Conti, si avantageusement connu.

L'heureuse disposition du salon, l'empressement des employés, le choix et la variété des consommations n'en se sera négligé pour rendre la Brasserie Louisianaise digne du patronage qui la fréquente depuis si longtemps. 23 mai—30

Aux Habitants sucriers.

LES soussignés, agents de l'appareil connu sous le nom de Fleur's Patent Sugar Pan, pour la fabrication du sucre, préviennent MM. les habitans sucriers qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent contracter devront s'adresser à O. LE BLANC & SON. 15 mai—6m 14, rue Carondelet

Vermicelli et macaroni.

LE soussigné, agent de la fabrique de M. Fco Sambola fr, donne avis au commerce qu'à partir de ce jour il fera une grande réduction de prix aux acheteurs en gros. Les ordres seront aussi reçus à la manufacture, rue Vieille Levée, No 158. FCO SAMBOLA Jr, 4juin No 28, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Griffon, de Bordeaux, 20 barriques vin rouge St-Julien;

40 do do St-Emilion;
60 do do St-Estèphe;
25 caisses de 12 bouteilles vin Pape Clément;
25 do 24½ do do Gruau Larose;
40 do prunes sèches;
2 do champignons au naturel;
5 do mastic.
A vendre par FERBOS FRERES, 7jn—15 Enc. Royale et Domaine

PROVISIONS.

PROVISIONS—200 barils mess M. O. et prime pour 30 tierçons jambons au sucre,

30 boucauts plats cotés et épaules fumées,
30 barils langues de bœuf,
150 barils et barillets lard 1re qualité,
10,000 livres viandes salées,
100 barils reins,
75 do de bœuf, en magasin et à vendre par WHITE & DUPERE, 28dec 35 & 37 Vieille Levée.

Dr L. DUPERRON, dentiste,

Rue Royale, No 68,

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'en outre de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans ressorts et crochets, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

H. LEROUX.

Restaurant et café du BAYOU ST JOHN

HALF WAY HOUSE,

PRES LE BUREAU DE PEAGE.

Cet établissement sera ouvert au public le 1er Mai prochain.

MAILLOT & SON,

No. 134, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eaux de vie, &c., et [illegible] de liqueurs du pays. 14 déc—

SUCRES—40 caisses sucre jaune de la Havane, première qualité, à vendre par LAROCHE & XIQUES, 28ja 30 Nlle Levée, en face de Natchez Alley.

MIEL—12 barils miel épais de la Havane, première qualité, en débarquement du navire Adams Gray et à vendre par LAROCHE & XIQUES, 30 Nlle Levée, en face de Natchez Alley.

EN débarquement du navire Cotton Planter, du Havre:

[illegible] d'allumettes de Paris, [illegible]
[illegible] demi boites [illegible]
A vendre par HENRY VALETON, 30 juin 90 rue St Louis

CHAPEAUX—[illegible] chapeaux [illegible], à vendre par [illegible]

COMITÉ FRANÇAIS.

Offre de récompense.

QU'IL SOIT CONNU, qu'à une séance extraordinaire du Comité de Vigilance, en date du mardi 17 juin 1856, il a été résolu, à l'unanimité, qu'il serait accordé SIX CENTS PIASTRES de récompense, à quiconque arrêterait et livrerait à la justice LES TROIS MEURTRIERS de François Girard, ou DEUX CENTS PIASTRES par chaque individu mis en arrestation.

Délibéré en conseil extraordinaire, le 17 juin 1856. Ont signé:

Dr ESCOUBAS, Président.
WAGNER, vice-Président.
D. SCHWATZER, Trésorier

Membres du Comité:

Joseph Dupoty, E. Chotin,
H. Devine, E. Bourlier.
Certifié conforme au procès verbal.
E. MENANT, 18 juin Secrétaire

Loterie de l'Alabama

(AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

CLASSE E.—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, Alabama, publiquement, le JEUDI 10 juillet 1856, sur le *PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.*

SAMUEL SWAN, directeur.

Les lots s'élèvent à la somme de

$205,000!

Ils sont répartis d'après le magnifique plan suivant

30,000 numéros.........15,600 lots.

1 Lot de	$35,000,	soit		$35,000
1	de	10,000,	soit	10,000
1	de	5,000,	soit	5,000
1	de	2,000,	soit	2,000
1	de	1,200,	soit	1,200
1	de	1,100,	soit	1,100
1	de	1,000,	soit	1,000
1	de	900,	soit	900
1	de	800,	soit	800
1	de	720,	soit	620
10	de	200,	soit	2,000
100	de	100,	soit	10,000

4 Lots de $300, approx. de	$35,000,	soit	$800		
4	de 150,	do	10,000,	soit	600
4	de 100,	do	5,000,	soit	400
4	do 80,	do	2,000,	soit	320
4	do 70,	do	1,200,	soit	280
4	do 50,	do	1,100,	soit	200
4	do 40,	do	1,000,	soit	160
4	do 30,	do	900,	soit	120
4	do [illegible],	do	800,	soit	112
4	do [illegible],	do	620,	soit	88
10	do 20,	do	200,	soit	200
100	do 10,	do	100,	soit	4,000
15,000	do 8½	do			$127,500

15,600 lots s'élevant à.............$205,000

Les 15,000 lots de $8 50 chacun, sont déterminés par le numéro qui gagne le lot de $35,000. Si c'est un nombre impair, tous les billets impairs gagneront $8 50. Si c'est un nombre pair, tous les billets pairs auront droit à $8 50, en sus de tout autre lot que le billet pourrait gagner.

Les personnes qui achèteront un nombre égal de billets pairs et impairs auront la certitude de gagner près de la moitié de ce qu'elles auront déboursé, sans compter les chances de gagner d'autres lots.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein sans déduction.

Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés, comme d'habitude, au bout de trente jours.

Toutes les lettres sont confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs aussitôt après le tirage.

Billet entier, $10—Moitié de billet, $5; quart de billet $2 50. Les billets gagnants sont payés au comptant ou changés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à S. SWAN & Co, Atlanta, Ga. S. SWAN, Montgomery, Ala. Ou à la boite 36, S. Bureau de Poste. 21 juin—v.etc.

Loterie de la Géorgie.

(Autorisée par l'Etat de la Géorgie.)

Loterie de l'Académie de Fort Gaines!

CLASSE 17.

Pour être tirée publiquement dans la ville de Atlanta, Géorgie, le LUNDI, 28 juillet 1856, sur le Plan de la loterie de la Havane.

SAM'L SWAN & Co, Directeurs.

Les lots s'élèvent à $120,000!!

et seront répartis d'après le magnifique plan suivant

20,000 numéros.....15,190 lots.

1 lot de	$20,000	soit		$20,000
1	do	10,000		10,000
1	do	1,000		1,000
1	do	1,000		1,000
1	do	400		400
2	do	220		440
10	do	100		1,000
100	do	50		5,000

4 lots de $200, approx. de $20,000, soit				800
4	do 100	do	10,000	400
4	do 75	do	5,000	300
4	do 50	do	400	200
8	do 30	do	220	240
4	do 20	do	80	80
15,000	do 4			60,000

15,190 lots s'élevant à.............$102,000

Les 15,000 lots de $4 chacun sont déterminés par le numéro qui gagne le lot de $20,000. Si c'est un nombre impair, chaque billet impair aura droit à $4. Si c'est un numéro pair, chaque billet pair aura droit à $4, en sus de tout autre lot que le billet pourrait gagner.

Les personnes qui achèteront un nombre égal de billets pairs et impairs auront la certitude de gagner près de la moitié de ce qu'elles auront déboursé, sans compter les chances de gagner d'autres lots.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés au bout de trente jours.

Toutes les lettres sont confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Billet entier......$4—Moitié de billet......$2 50. Quart de billet......$1 25.

Les billets gagnants sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des bureaux.

Les demandes de billets peuvent être adressées à S. SWAN & Co, Atlanta, Ga. S. SWAN, Montgomery, Ala. Ou à la boite 36, S. Bureau de Poste. 21juin—12 v. et camp.

ORFÈVRERIE DE TABLE.

Galvanoplastie perfectionnée.

DES longtemps on a cherché à remplacer l'argent par des matières moins coûteuses, surtout pour la fabrication des services de table. Ces recherches avaient amené la découverte de l'ALFENIDE, beau produit assurément.

Mais la science et l'industrie ne s'arrêtent pas; et l'article que je m'empresse d'annoncer à la Nouvelle-Orléans, sous le titre de *Galvanoplastie perfectionnée,* l'emporte sur tous ceux qui l'ont précédé, en BEAUTÉ, en SOLIDITÉ, en FINI.

Expressément fabriqués pour moi, tous les articles que je vous offre en vente, portent un poinçon spécial, dont le but est de prévenir toute fraude et toute contrefaçon.

EN VENTE:

Cuillers et fourchettes de table et de dessert; Cuillers à café, à potage, à sucre; truelles à poisson; Pinces à sucre, &c. 23 juin J. TACON, rue de Chartres, No 107

Avis aux habitans.

LE soussigné offre en vente un fort beau lot de cotonnade 5/4 du pays à 20 pour cent au-dessous du prix de revient. C. LABOUSSE, maison Rouge, No 1, 21 juin Quinsac, près du marché aux légumes

Fabrique de l'église St-Louis,

BUREAU DE [illegible]

Nlle Orléans, 7 juin 1856.

AVIS est par le présent donné au public, qu'à dater du 9 juin courant, le nouveau Cimetière St-Louis, faisant face à l'Esplanade et situé près du Bayou St-Jean, 3me District, sera ouvert pour l'inhumation des corps sous terre, et dans les tombes et monuments de famille qui y seront construits. ANT. DUBUC, 9 juin—15fen 30j Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

26 mai 1856.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. N. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie, en remplacement de M. Jas. Robb, démissionnaire. Par ordre. N. O. J. TISDALE, 29 mai—1 m Trésorier.

EN débarquement du navire Dudley, de Bordeaux, 96 barriques vin rouge bon ordinaire,

10 paniers bouteilles anglaises,
100½ boites truffes de Bodel;
200½ do petits pois;
500¼ do pâtés truffés;
10 caisses confitures;
20 do olives farcies;
10 do moutarde;
5 do anchois à l'huile;
25 do prunes sèches.
A vendre par FERBOS FRERES, 20 ja Enc. Royale et Domaine

CIGARES de la Havane—1,150,000 cigares de la Havane de toutes grosseurs, importés directement et des marques suivantes: Ingenuidad, Washington, Nicotiana, Sevastopol, Buena Vista, Rosa Habana, Urea, Baron, Eulalia, Perfeccion, Granadina, Cemerco, El Sol, Mensagero, Intimidad, Montoro, Sultana, Mouelo de Rogero, Cervantes, San Roman, Bustamente, La prevenida, El Privilegio, Mar Pacifico, Flor de Puqdas, &c; en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE, 20 juin 34, rue Gravier

TABAC EN FEUILLES de la Havane—36 balles veritable Vuelta de Abajo, de première qualité, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par BORNIO & FRERE, 20juin 34, rue Gravier

CIGARES de la Havane—242,000 Regalias, Medias Regalias, Londres, Millar, Conchas, Trabucos, Casadores et Prensados, différentes marques, en débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE, 20juin 34, rue Gravier

CIGARETTES—1,500 paquets, en caisses de 250, de la marque bien connue "La Honradez" en magasin et à vendre par BORNIO & FRERES, [illegible] 34, rue Gravier

Demande de Commis.

UN jeune homme parlant Français, Anglais et Allemand, et muni de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi immédiatement en s'adressant au magasin de nouveautés de MM. BLANCAND & GUITET, 12jn Encoignure Royale et Dumaine

Chaudières anglaises à sucre.

EN débarquement des navires Corona et Western Chief, venant de Liverpool, un assortiment de chaudières à sucre de la manufacture de Edwin Maw, à Liverpool, et des dimensions suivantes:

Chaudières en fer battu.

36 x 14, 48 x 18, 54 x 20, 56 x 20, 60 x 22, 72 x 26, 84 x 30.

Chaudières en fer battu.

48 x 18, 52 x 20, 54 x 20, 56 x 21, 60 x 22, 66 x 24, 72 x 26, 84 x 30.
A vendre par JUAN Y DE EGAÑA, 11 juin 47 Bienville

Librairie française de Vve HÉBERT & Cie,

149..........RUE DE CHARTRES..........149

Journaux français.

Les personnes abonnées aux diverses publications françaises, soit d'arts, de sciences, de littérature ou de modes, sont priées de vouloir bien réclamer les Nos. du mois d'avril qui ont été reçus par le Cahawba. 11 juin

Librairie Française de Vve HEBERT & Co.,

149, rue de Chartres.

Par le Cahawba.

LITTERATURE—[illegible]

[illegible]

HORACE HARBY.

186..........RUE DU CAMP..........186

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, toutes ses marchandises de printemps et d'été. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront bien d'en profiter.

D'excellents marchés.

Une réduction de 30 pour cent sera faite sur les articles suivants:

Robes barège à raies satin et unis,
Robes organdi et jaconat français,
Mousselines suisse, de l'Inde et Nansou,
Bareges unis et bon teint,
Linons, anglais, français et américains,
Ginghams batiste et brillantines françaises,
Robes batiste fil à dentelles,
Rideaux mousseline et dentelle brodées,
Cotons et Toiles 10/4 et 12/4, pour draps,
Toiles d'Irlande, linge de table, nattes, &c &c
Un grand et très bel assortiment de broderies, *cols et collerettes,* valenciennes
Cols Brodés en valenciennes,
Cols mousselines suisse et jaconas.
Bandes brodées,
Dentelles, &c., &c.
4 1juin HORACE HARBY, 186 rue du Camp

BOUC. BOUC.

Salon à Bière,

Tenu par M. C. KROST, rue Conti, 56.

ENTRE ROYALE ET PASSAGE DE LA BOURSE.

Le fameux BOUC est long-temps attendu est enfin arrivé.

Disciples de Gambrinus, ralliez-vous!

M. C. KROST annonce respectueusement au public en général et à ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir une certaine quantité de BOUC, cette bière qui a été si généralement appréciée l'année dernière. Par suite d'arrangemens pris, il est le seul qui possède en ville cette qualité de bière.

H. C. Krost rappelle au public qu'il a ouvert dernièrement un salon rue Conti No 56, entre Royale et Passage de la Bourse, où l'on trouvera toujours les meilleures qualités de bière ainsi que les lunchs les plus délicats.

M. C. Krost saisit cette occasion pour faire savoir à ses clients qu'il a vendu son établissement rue d'Orléans, et que le seul salon tenu actuellement par lui est rue Conti No 56. Qu'on se rappelle donc que c'est le seulement qu'on peut trouver le fameux BOUC. 28 avril—6f

Guérison par l'eau.

L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE, à Florence, Mass., où les maladies sont traitées par l'eau, ayant été agrandi et amélioré, est ouvert et prêt à recevoir les malades. Sous le rapport de la salubrité, le site est sans égal et les alentours présentent un spectacle admirable. L'établissement est pourvu de billards, de jeux de boule, de bateaux, de chevaux, de voitures et tous les moyens d'amusement pour les pensionnaires.

Le Dr Munde est le premier qui ait décrit le traitement des maladies par l'eau et c'est à lui que Priessnitz doit sa fortune. Ses succès à Florence sont attestés par de très nombreuses signatures et il y a parmi les références les noms des citoyens les plus distingués des Etats-Unis.

Conditions.—Pour la pension et le traitement, $10 par semaine—Pour les enfants et les domestiques, $6. Pour les enfants qui prennent leur repas à la table d'hôte, $7 par semaine. Pour la première consultation ou le premier examen que le malade entre ou non dans l'établissement. $5

Références à la Nlle Orléans, MM. Furcy Verret, Bernard Turpin, John A. Dougherty. 21 juin—6f

Soda, Crêmes à la glace.

M. P. COUSSIRAT, encoignure St Philippe et Derbigny, annonce au public qu'il trouvera dans son établissement, tous les dimanches toutes sortes de rafraîchissements, soda, crèmes à la glace, sorbets, limonades glacées et de la pâtisserie fine et pour tous les goûts, ainsi que toutes sortes de liqueurs, fruits au jus et à l'eau de vie.

Un salon aussi qu'un pavillon champêtre sur le derrière, sont destinés aux dames. M. [illegible] espère que les promeneurs voudront bien diriger leur promenade de ce côté et visiter son établissement, rue St Philippe et Derbigny No 333. 29 juin—6

LE soussigné offre en vente une variété complète de Parfumeries fines de Paris, nouvellement importées et toutes parfaitement choisies, savoir:

EAUX POUR LA TOILETTE:

Eau de Cologne, qualité supérieure.
Eau de lavande et vinaigre;
Eau de verveine;
Eau de Paris, etc., etc.

HUILES ET POMMADES:

Huile Philocome de la Société Hygiénique;
Pommade Philocome do do
Cold Cream do do
Crème de concombres, crème de Perse cosmétiques.

EAUX ET POUDRES DENTIFRICES:

Eau et poudre du Dr. Pierre;
Eau et poudre de la Société Hygiénique
Eau et poudre Pelletier
Eau de Botot;
Corail à la Reine;
Poudre carbonique;
Poudre à la rose, etc.

SAVONS:

Savons à l'amande amère, au suc de laitue;
Savons de guimauve, pour familles;
Savons bien assortis d'odeurs;
Pâte d'amandes de la Société Hygiénique;
Crème d'amandes pour la barbe;
Saponéine pour la barbe.

EAUX POUR L'ENTRETIEN DES CHEVEUX:

Eau athénienne de Guerlain;
Eau lustrale;
Eau romaine et eau capillaire de Lubin,
POUDRE DE RIZ parfumée, en boîtes et en paquets
ESSENCES POUR LE MOUCHOIR:
Extraits de la Société Hygiénique;
Extraits de Lubin, Fagnier, Guerlain, etc.
ADOLPHE BLACHE, 18 juin 69 rue Royale

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,

No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFOREST & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, toute confectionné aux maisons les plus [illegible].

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'ils emploient. 25 fev

Bains de la rue Conti,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui parmi les établissements les plus confortables de ce genre et le public trouvera comme les bains les plus [illegible]. On trouvera en tout temps des Bains de vapeur à cet établissement, qui servent également pour des bains à domicile. 22 mars—6m

PHARMACIE,

Encoignure Conti et Bourgogne.

SPÉCIALE

POUR LE TRAITEMENT DES

MALADIES SECRETES

ET DES MALADIES DE PEAU.

GUERISON DE

L'hydrargyrie,

MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE *Interne ou externe*

DU MERCURE, PAR

E. GAUDOZ, Pharmacien.

28 mars—3m

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de *Chas W. Manton,* de Londres, sont prêts à vendre et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, ils sollicitent l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix.

HEATON & OLIVIER, 14mars—3m No 40, rue Commune

Dr. SAMUEL REYNOLDS,

Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans.

GUERISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCERES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 18 mars—1an

PAUL E. THÉARD,

NOTAIRE ET AVOCAT

No. 49, rue Royale. 23 ma—1m

A. DURAND,

Agence générale d'affaires.

Office: passage de la Bourse, Entre Bienville et Douane, No F

PLACEMENTS de fonds, collections de toutes sortes, négociations de billets, prêts sur hypothèque se charge aussi de la location des maisons et des réparations qu'elles peuvent avoir besoin, comme aussi de louer les esclaves au plus haut prix du marché. 5 juin—1m

VIN ROUGE—24 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Dudley, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 23 jn—5f 17 et 19 rue St Louis

VIN BLANC—27 barils vin blanc Haut Sauterne, 36 do do de G Gaulne, en débarquement du navire Dudley, de Bordeaux à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 23 jn—5f 17 et 19, rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE Piper Heidsieck, en débarquement de la barque Ann, venant de New York: 100 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi bouteilles, à vendre par TH CAPITAINE, 2jn 13, Tchoupitoulas

FRUITS à l'Eau-de-vie.—

50 caisses fruits assortis,
30 do abricots,
30 do prunes,
15 do poires à vendre par FERBOS FRERES, 12juin—1m Encoi. Royale & du Maine

COURTAGE DE MAISONS.

J. SAUVAGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'à partir du 1er janvier 1856, il s'occupera d'une manière toute spéciale de courtage en ce qui concerne les ventes des maisons et esclaves, et les affaires qui s'y rattachent.

On le trouvera tous les jours chez lui, encoignure Bourgogne et Esplanade jusqu'à 10 heures, et à partir de cette heure, au passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 113. 4 jan—6m

SUCRE—50 boucauts qualité supérieure, à vendre par A TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

GRAISSE—100 barils feuille prime, 20 barils do do à vendre par A. TITUS, 12juin No. 75, rue de la Vieille Levée.

WHISKEY—76 barrils Whiskey rectifié, 30½ do do do à vendre par A. TITUS, 12juin No 75 rue de la Vieille Levée.

RIZ—25 boucauts riz de la Caroline, à vendre par A TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

100 barils patates créoles, 25 do oignons, do, 10 do haricots mêlés, à vendre par A. TITUS, 12ja 75, Vieille-Levée

CAFE—40 sacs Rio prime 40 sacs [illegible], à vendre par A TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

Confections d'été pour hommes.

125 malles vêtemens d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres

200 douzaines chemises françaises, toile et en [illegible] devant toile, à vendre par LEON PIERRE & CO, 21mars 51, rue de Chartres

Ficelle.

DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co, 26 fev 51 rue de Chartres

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et des meilleures qualités, à vendre par LEON PIERRE & CO, 51, rue de Chartres

HUILE PALMA CHRISTI—50 barils de [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, [illegible] Tchoupitoulas

SUIF—[illegible] barils suif fait en ville, à vendre par ALFRED KEARNY, [illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] cigares de la Havane de toutes marques, [illegible] à vendre par S. DE VISSER & Co, 20 juin—5f 74, rue des Magasins